



**Jean-Paul BUELLET**  
maire #

## Chères confrançonnaises, chers confrançonnais,

**C'**est avec énormément d'émotion que je rédige ce premier édit du bulletin municipal, un bulletin quelque peu différent du fait de cette crise sanitaire sans précédent.

A Confrançon depuis 1982, je me suis rapidement intégré au tissu local en m'impliquant au sein de l'association sportive, section foot, comme joueur, l'année suivante membre du bureau puis secrétaire du club. Dans le même temps je me testais en tant que sapeurs pompiers pendant une décennie, finissant par me consacrer uniquement au football, alors que mon épouse s'impliquait au sein du sou des écoles, tout en devenant représentante des parents d'élèves. Pour nous, il était inconcevable de ne pas s'impliquer dans notre petite commune de 800 habitants pour l'animer, la faire vivre et grandir.

Ce que je souhaite aujourd'hui, c'est que chacun d'entre vous se sente bien à Confrançon, trouve l'envie de faire vivre notre village, de faire renaître le comité des fêtes afin de nous retrouver ensemble autour d'animations conviviales. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très riche, que nous devons pérenniser, nous n'avons pas le droit de laisser seulement quelques bénévoles s'user et s'épuiser par manque de soutien, ne devenons pas un village dortoir...

Nos associations périscolaires, sou des écoles, garderie et restaurant scolaire, que beaucoup de communes voisines nous envient, du fait de leur souplesse et leur capacité d'adaptation, ont besoin de vous. Si nous voulons garder ces services de qualité, chaque parent doit s'engager en leur sein ou à minima y adhérer en réglant sa cotisation.

Je compte sur vous également pour faire vivre la démarche environnementale concernant les modes de transport et l'urgence climatique avec « Mon village bouge ».

Je sais que vous êtes capables de vous engager, vous l'avez déjà démontré. Ensemble nous pouvons faire beaucoup.

L'équipe municipale que vous venez d'élire, rajeunie et renouvelée aux 2/3 est en place pour gérer et développer au mieux notre commune, mais également pour rassembler la population et être à votre écoute. Dans cet esprit, nous vous soumettons un questionnaire afin de recueillir vos avis et attentes sur l'information et la communication municipales et ainsi mieux les orienter. Nous avons besoin de votre retour, en version papier ou en version informatique.

Je souhaite également remercier le Président du SIVOS et son personnel, la directrice d'école, les enseignantes, membres bénévoles et personnels d'associations périscolaires, pour le travail effectué pendant et à la sortie du confinement, ils ont vraiment assuré le « job », permettant ainsi aux enfants prioritaires dans un 1<sup>er</sup> temps puis aux autres, d'être accueillis dans les meilleures conditions et dans le respect des règles sanitaires.

Je terminerais en saluant chaleureusement Christiane COLAS et l'équipe municipale précédente, garants de la gestion de la commune « en bon père de famille », aménageant sans cesse notre cadre de vie, tout en restant vigilants sur la pression fiscale.

Mes meilleures salutations à toutes et tous.

## Mairie

1, place de la mairie  
04 74 30 27 38  
mairie@confrancon.fr  
www.confrancon.fr

Horaires d'ouvertures  
adaptés compte tenu  
de la crise : uniquement sur  
rendez-vous, le standard est  
joignable toute la semaine  
aux horaires habituels.

## Le nouveau conseil municipal



### 1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :

Sylvaine MARTIN (1<sup>ère</sup> adjointe)  
Jean-Paul BUELLET (maire)  
Joëlle TABOULOT (3<sup>ème</sup> adjointe)  
Martial LOISY (2<sup>ème</sup> adjoint)  
Nicolas RAYBAUD

### 2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :

Jean-Luc FROMONT (conseiller délégué)  
Catherine PITRE  
Hervé COLAS (4<sup>ème</sup> adjoint)  
Anne-Lise PUGLIESE  
Benjamin ANDRE  
Aurélie BETTEMBOURG

### 3<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :

Cyrille DUPUIT  
Christophe CHARTIER  
Régine BUET  
Sylvie TRIPLET

## Les commissions communales

**N**on obligatoires, les commissions communales sont destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions communales.

Pour ce mandat, le conseil municipal a décidé de s'appuyer sur les commissions suivantes :

### Commission des affaires scolaires :

**Responsable :** Nicolas RAYBAUD

**Membres :** Aurélie BETTEMBOURG, Hervé COLAS, Cyrille DUPUIT, Anne-Lise PUGLIESE, Joëlle TABOULOT, Sylvie TRIPLET

### Commission d' Appel d'Offre (CAO) Délégation services publics (DSP) et Marchés à procédure adaptée (MAPA)

**Membres :** Jean-Paul BUELLET, Hervé COLAS, Sylvaine MARTIN, Nicolas RAYBAUD,

**Suppléant :** Benjamin ANDRE, Aurélie BETTEMBOURG, Anne-Lise PUGLIESE

### Commission finances :

**Responsable :** Hervé COLAS

**Membres :** Martial LOISY, Sylvaine MARTIN, Anne-Lise PUGLIESE, Nicolas RAYBAUD

### Commission info-communication :

**Responsable :** Jean-Luc FROMONT

**Membres :** Aurélie BETTEMBOURG, Régine BUET, Cyrille DUPUIT, Sylvaine MARTIN, Nicolas RAYBAUD, Sylvie TRIPLET

### Commission voirie-cadre de vie :

**Responsable :** Martial LOISY

**Membres :** Benjamin ANDRE, Régine BUET, Christophe CHARTIER, Catherine PITRE

### Commission patrimoine-urbanisme :

**Responsable :** Sylvaine MARTIN

**Membres :** Benjamin ANDRE, Régine BUET, Christophe CHARTIER, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT

### Commission relation aux habitants et aux associations :

**Responsable :** Joëlle TABOULOT

**Membres :** Aurélie BETTEMBOURG, Régine BUET, Hervé COLAS, Jean-Luc FROMONT, Catherine PITRE, Nicolas RAYBAUD

## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale est de mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il organise le repas annuel à destination des personnes de 70 ans et plus. Présidé par le maire, le conseil d'administration du CCAS est composé d'un collège d'élus municipaux et d'un collège de membres nommés parmi les habitants.

**Collège élus :** Jean-Paul BUELLET, Aurélie BETTEMBOURG, Régine BUET, Cyrille DUPUIT, Catherine PITRE, Joëlle TABOULOT, Sylvie TRIPLET

**Collège non élus :** Karine COLIGNON, Sandrine DESMARIS, Anne GRAMMATICO, Jacques LAMBERT, Martine MATHY, Robert VELON

## Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse (CA3B)

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse regroupe 74 communes et plus de 130 000 habitants. Elle exerce de nombreuses compétences impactant la vie courante, telles que l'assainissement collectif, la gestion des déchets, les transports, l'économie, la petite enfance, le tourisme... Confrançon compte un membre titulaire qui siège au conseil communautaire ainsi qu'un suppléant. Tous deux ont été élus lors des élections municipales de mars dernier.

**Titulaire :** Jean-Paul BUELLET  
**Suppléant :** Joëlle TABOULOT

#

## Autres représentations

### Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Confrançon-Curtafond (SIVOS)

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire a été créé en 2005 dans le but d'organiser, de gérer et de coordonner les services scolaires des deux communes. Il assure la gestion du personnel, l'acquisition du matériel, outillage et mobilier. Chaque commune reste propriétaire de l'immobilier scolaire sur son sol. Le SIVOS est constitué de 10 élus représentant chacun des conseils municipaux, de façon égale, et ceci pendant toute la durée de la mandature.

**Pour la commune de Confrançon, les membres sont :** Hervé COLAS (président du SIVOS), Cyrille DUPUIT, Anne-Lise PUGLIESE, Joëlle TABOULOT, Sylvie TRIPLET

### Conseil d'administration de Copain Copine

Créée en 1992, l'association Copain-Copine est en charge de la garderie et du centre de loisirs. Elle est gérée par un conseil d'administration où la commune dispose de 2 sièges.

**Membres :** Nicolas RAYBAUD, Joëlle TABOULOT

### Syndicat Mixte Veyle Vivante (SMVV)

Le Syndicat Mixte Veyle Vivante intervient sur le bassin de la Veyle à cheval sur la Dombes et la Bresse. Il programme différentes actions concernant l'eau et la protection des milieux aquatiques. Par exemple, Confrançon a bénéficié de son appui lors de la mise en place de la démarche zéro pesticide.

**Titulaire :** Martial LOISY  
**Suppléant :** Christophe CHARTIER

### Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc (SVRVJ)

Le Syndicat intercommunal Veyle-Reyssouze-Vieux-Jonc gère l'approvisionnement en eau potable de 22 communes. Dans ce cadre, un château d'eau a été construit à Confrançon en 1998 et plusieurs kilomètres de conduites d'eau ont été renouvelés ces dernières années sur la commune.

**Titulaires :** Jean-Paul BUELLET et Martial LOISY

**Suppléants :** Benjamin ANDRE et Christophe CHARTIER

### Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SieA)

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) regroupe 393 communes de l'Ain et près de 620 000 habitants. Outre l'électrification et l'éclairage public, ses compétences ont été étendues à la communication électronique (déploiement de la fibre) ou les systèmes d'information géographique.

**Titulaire :** Jean-Paul BUELLET  
**Suppléants :** Christophe CHARTIER et Martial LOISY

#

## Confrançon en temps de crise sanitaire

La vie communale de Confrançon n'a pas échappé au ralentissement généralisé des activités humaines pendant la crise de la COVID.

Première conséquence, les élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars n'ont pas débouché sur l'élection rapide du maire ; il aura fallu attendre le 25 mai pour que le nouveau conseil puisse s'installer à huis clos et élire le nouveau maire, Jean-Paul BUELLET. Dans l'interval, Christiane COLAS et l'équipe municipale précédente ont prolongé leur mandat.

Dans le même temps, la vie sociale s'est quasiment arrêtée, chacun ayant pour consigne de rester confiné chez lui. Tous, nous avons dû apprendre

à vivre différemment ; pour certains cela a été plus facile que pour d'autres, le travail, l'école, les enfants, les parents, l'approvisionnement, l'isolement, l'ennui, la crainte pour soi et pour les autres... Les personnes âgées isolées ont été recensées et visitées par des membres du conseil municipal et du CCAS. La célébration de mariages a été repoussée. La cérémonie du 8 mai s'est tenue en comité très restreint. L'activité des commerces et des entreprises s'est trouvée bouleversée. La vie associative a été fortement impactée, les pratiques sportives, culturelles et de loisirs ont dû cesser, les manifestations ont dû être annulées... Elles redémarrent petit à petit dans le respect, pas toujours

aisé, des règles sanitaires en vigueur. A ce jour, nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire qui nous oblige à changer nos façons de faire et déjà pointe la perspective d'une crise économique. Gageons que la richesse et le dynamisme de notre tissu social et associatif nous aident à traverser du mieux possible cette période tourmentée.

**Jean-Luc FROMONT**  
conseiller délégué #

### Repas du CCAS

Le conseil d'administration du CCAS a décidé d'annuler son repas 2020 pour tenir compte du contexte sanitaire.

Des colis seront portés aux 80 ans et plus.

## Mobilisation pour les masques

La commune et ses habitants se sont mobilisés afin d'accompagner la sortie du confinement. Christiane COLAS, maire encore en exercice a lancé un appel à volontaires pour fabriquer des masques. Des kits contenant le matériel nécessaire ont été achetés à l'association Tremplin et douze couturières de Confrançon se sont affairées début mai pour réaliser 500 masques en 4 jours. 1 400 masques supplémentaires ont été commandés par le biais de la CA3B. Ces masques ont été distribués dans les boîtes aux lettres les 16 et 17 mai par des conseillers municipaux anciens et nouveaux.

Dans un second temps, la Région a remis un masque par habitant. La distribution a eu lieu le samedi 23 mai devant le restaurant scolaire. Un message avait été diffusé en amont par voie de presse et le panneau lumineux du Logis Neuf.

Pour les familles n'ayant pu venir, un second tour des boîtes aux lettres a



été réalisé par une équipe de conseillers. Dans un dernier temps, la Région a mis à disposition des communes des masques pour les enfants : ils ont été remis fin juin à l'école.

C'est ainsi que la commune et la Région ont pu distribuer un peu plus de 3 000 masques aux habitants de Confrançon.

Un remerciement aux couturières Marie-Pierre BUATHIER, Sylviane CURT, Christiane DELEBASSE, Nicole GRAS, Rose-Marie HOAREAU, Dominique MATHON, Martine MATHY, Isabelle PRUDHOMME, Maud REBREYEND, Marie VELON, Joëlle TABOULOT, Sylvie TRIPLET.

**Sylvie TRIPLET**  
conseillère municipale #

## L'école pendant la COVID 19



Pendant 4 mois, l'école a été fortement impactée par cette crise sanitaire. Durant les 2 premiers mois, les enfants dont les 2 parents avaient une profession indispensable à la gestion de la crise, notamment les personnels soignants, ont été accueillis. Puis, à compter du 12 mai, ce fut le retour progressif à l'école, sous la forme du volontariat et avec des consignes sanitaires très strictes (par petits groupes de 10 maximum en maternelle et 15 en primaire). Ainsi les enfants ont pu venir 2 jours par semaine.

Pour passer cette période très compliquée, nous avons dû nous adapter (déménagement d'une grosse partie du matériel de l'école au gymnase, adaptation des agents à de nouveaux produits, à de nouvelles organisations notamment pour la désinfection quotidienne des locaux et du mobilier...). Nous avons également maintenu un service de qualité pour les familles, ce qui ne fut pas le cas dans de nombreuses communes : cantine avec des repas chauds, garderie périscolaire... De nombreux parents ayant échangé et comparé avec des collègues de

travail ou des amis ont apprécié et remercié pour ces services mais aussi pour tout le travail fourni par les enseignants.

Je tiens à vous dire à quel point je suis fier du travail effectué par tous : enseignantes et directrices d'écoles, agents du SIVOS, dirigeants du restaurant scolaire, de Copain Copine et élus, toujours avec les valeurs inhérentes à un service public de qualité. Nous avons également veillé, en prenant des mesures en lien avec les présidentes des 2 associations, à protéger ces services afin qu'ils perdurent après cette crise sans précédent. Je remercie enfin les parents qui ont été compréhensifs et qui se sont adaptés aux organisations proposées.



### Une nouvelle classe au RPI

A l'occasion de cette rentrée scolaire, l'Education Nationale a décidé d'ouvrir une classe supplémentaire sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), permettant de passer à environ 24 ou 25 élèves par classe. Le choix de l'installer à l'école de Curtafond, où il y aura donc des CE1, a été fait pour diverses raisons. Une salle était disponible sans travaux, le service de cantine est plus simple qu'à Confrançon, la directrice d'école peut bénéficier d'un jour de décharge de direction du fait de ce passage de 3 à 4 classes.

Le SIVOS, avec les communes, a préparé l'installation de cette 9<sup>ème</sup> classe (tables, chaises, bureau de l'enseignant...). 1 000 € ont été débloqués en complément des crédits scolaires afin que la nouvelle enseignante puisse compléter l'équipement de la salle. Des démarches ont été engagées auprès de l'Education Nationale pour subventionner à 50% l'informatisation de la classe (ordinateurs, vidéoprojecteur interactif...) au même titre que les autres classes.

#

**Hervé COLAS**  
adjoint et président du SIVOS #

## Les Foulées du Logis

### On ne court pas en 2020, mais on marche le 17 octobre...

L'édition 2020 des Foulées du Logis ne sera pas organisée comme prévu initialement, les règles imposées par la fédération d'athlétisme, trop contraignantes mais tout à fait légitimes nécessitent une logistique importante, au risque d'être obligé d'annuler la compétition au dernier moment.

Planète Tennis et le comité des Foulées ont décidé de conserver uniquement la randonnée pédestre sur un

circuit d'une dizaine de kilomètres sur les routes et chemins de notre commune.

Inscription gratuite, sans ravitaillement, une buvette extérieure sera à disposition, départ à partir de 14h00. A l'issue de cette randonnée, un pique-nique s'organisera autour du four (place du gymnase) en fin d'après midi pour déguster des tartines de fromage fort, possibilité d'y cuire votre tarte au fromage, pizza ou tout autre

met confectionné par vos soins, et de le consommer sur place.

Cette organisation permet de garder la date au calendrier, mais également de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Des informations complémentaires vous seront communiquées par nos canaux habituels début octobre.

Nous vous attendons nombreux...

**Les organisateurs #**

## Centre d'Incendie et de Secours 3 Logis

Depuis plusieurs mois, un long processus a été initié par les municipalités concernées et le SDIS de l'Ain (service départemental d'incendie et de secours) pour le regroupement des CPINI (centre de première intervention non intégré) de Confrançon, Curtafond et Polliat. Ce projet deviendra réalité au 1<sup>er</sup> octobre 2020 avec la création du CIS 3 logis (centre d'incendie et de secours) dont la caserne sera située à Polliat. Ce rapprochement s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des secours (optimisation de la réponse opérationnelle et du maillage territorial sur le Nord-Ouest de l'agglomération burgienne). L'effectif actuel du futur CIS 3 Logis est d'une trentaine de sapeurs pompiers volontaires. Gilles GUERRY, actuel chef de corps du CPINI de Confrançon poursuivra sa fonction au nouveau CIS. Celui-ci expérimentera l'engagement différencié, c'est à dire la possibilité de n'intervenir que sur les secours à personne, et non sur les incendies par exemple.

**Avis aux amateurs.**

**SDIS DE L'AIN**

Devenez sapeur-pompier volontaire avec l'engagement différencié

**Vous souhaitez secourir des victimes ?**

**S'ENGAGER pour du Secours à personnes**

**UNIQUEMENT, c'est possible !!**

**VOUS décidez**

Vous êtes dans le secteur de Polliat, Confrançon, Curtafond  
Franchissez le pas !  
**Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires pour SAUVER DES VIES**

Caserne des 3 Logis  
Tel : 06 17 29 05 90

SDIS 01 - Service communication - 2020

## Votre avis nous intéresse !

En ce début de mandat, la commission information-communication et le conseil municipal ont souhaité vous consulter pour mieux orienter les pratiques en matière de communication. En effet, certains supports tels que le bulletin municipal existent depuis des décennies, d'autres émergent tels que le panneau lumineux ou Panneau Pocket. Les outils comme les attentes en communication évoluent. Afin d'optimiser l'information et la communication municipales, nous vous invitons à prendre moins de 10 mn pour remplir le questionnaire :

- soit sous format papier et le retourner dans la boîte aux lettres de la mairie ;
- soit sous format informatique en suivant le lien sur [www.confrancon.fr](http://www.confrancon.fr) ou sur [panneau pocket](#).

**Merci de votre réponse avant le 10 octobre.**

## Appli PanneauPocket pour rester informé

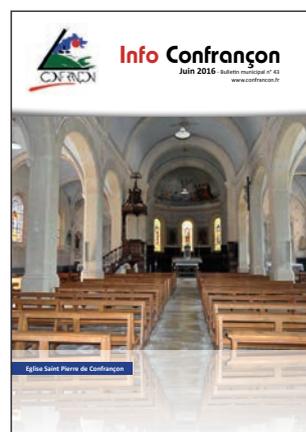
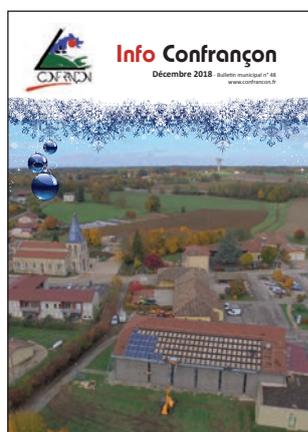
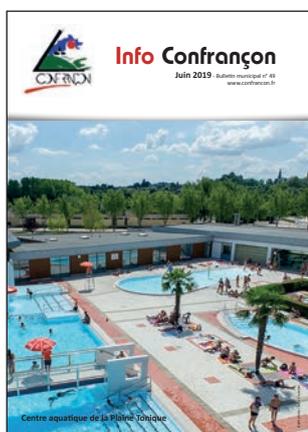
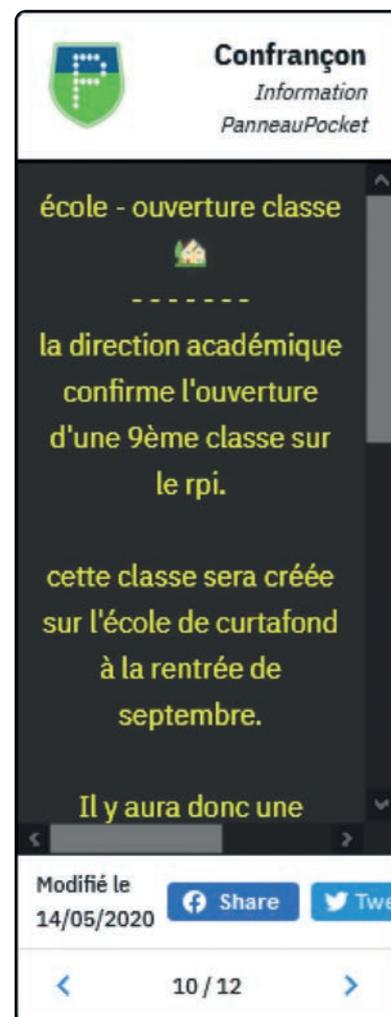
La commune de Confrançon s'est dotée depuis avril 2020 d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette.

Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel.

Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le cœur à côté du nom de votre commune.

Téléchargeable gratuitement et sans inscription sur [apple store](#) ou [google play](#).



## Les services municipaux pendant la crise

### Les agents techniques :

Dès le début du confinement, les agents techniques sont restés à leur domicile sous régime d'astreinte, c'est-à-dire disponibles en cas de besoin urgent.

Les 2 semaines suivantes, les agents ont travaillé à mi-temps afin d'éviter les contacts rapprochés, ils ont repris ensuite une activité à temps complet en horaires décalés, évitant ainsi de se croiser dans le vestiaire et le bureau de prise de travail.

Cette organisation a permis de minimiser les risques de transmission potentielle du virus entre agents tout en assurant la continuité de l'entretien de la commune.

### Le secrétariat de mairie :

Le télétravail a été mis en place avec une disponibilité téléphonique 5 jours par semaine et des RDV personnalisés évitant l'attente et limitant ainsi les risques de transmission du virus.

Merci à l'ensemble des agents pour leur implication.

**Jean-Paul BUELLET**  
maire #



## Expression de la minorité municipale

Mesdames et Messieurs,

Suite aux dernières élections municipales extrêmement serrées, les habitants de Confrançon ont choisi la continuité et cela s'est joué à quelques voix.

Nous tenons à remercier les électeurs qui par leur vote ont fait confiance à l'équipe « Un souffle nouveau sur Confrançon » (soit 49,48% des votes).

Ce résultat très prometteur a révélé qu'une partie des habitants a besoin d'être écoutée, d'être impliquée dans la vie locale et de changement.

Même si nous ne sommes que 3 conseillers sur 15 pour représenter l'opposition, nous serons fidèles à nos valeurs.

Notre vision est opposée dans bien des domaines à l'équipe majoritaire mais nous restons engagés pour le bien de notre commune et de ses habitants.

**Auréliette BETTEMBOURG,**  
**Christophe CHARTIER,**  
**Nicolas RAYBAUD #**